02246

paisible et dormante qui croupit dans la plaine! Image fidèle de l'hypocrisie, elle engloutit le malheureux qu'elle trompe et qui se fie à ses perfides apparences!

Je ne puis m'empêcher avant de terminer mes réflexions, de penser de la manière déplorable dont le général Borgella s'est dessaisi de son commandement pour livrer sa vie à la discrétion de Pétion; tandis que s'il avait proclamé dans le Sud l'autorité royale, nous avons la certitude, d'après les sentimens de magnanimité et de générosité de notre auguste et bien-aimé Souverain; le général Borgella et les officiers sous ses ordres eussent été maintenus dans leurs commandemens; le général Borgella serait devenu un des grands dignitaires du royaume; il aurait acquit des droits à la bienveillance de son souverain, à la reconnaissance de sa patrie, pour l'avoir délivrée du fléau de la guerre civile!

Vous avez encore, mes frères, la même occasion qui se présente devant vous; joignez vous à S. E. M. le comte de Jérémie, vous êtes sauvés, et vous obtiendrez les mêmes et heureux résultats.

Baron DE VASTEY.

An Cap-Henry, chez P. Roux, imprimeur du Roi.

RELATION

De la Fête de S. M. la Reine d'Hayti, des Actes du Gouvernement qui ont eu lieu durant cet Événement, et de tout ce qui s'est passé à l'occasion de cette Fête.

Dès l'instant que le peuple de la ville du Cap-Henry fut instruit que notre auguste et bien-aimé Souverain devait se rendre dans la capitale avec la Famille Royale, pour célébrer la fête de sa majesté la Reine, notre très-grâcieuse Souveraine, il fit éclater sa joie par des transports d'allégresse, et dans son enthousiasme il se porta en foule sur les avenues de la ville par où LL. MM. devaient faire leur entrée : les routes furent aplanies et couvertes de feuillages ; des arcs de triomphe furent élevés au pont du Haut-du-Cap-Henry et au Cours de la Reine.

Depuis long-temps le peuple de la capitale soupirait du désir de posséder dans son sein LL. MM. : les grandes occupations militaires du Roi, dans l intérieur du pays ne lui avaient point permis de les visiter plus souvent ; l'arrivée prochaine de LL. MM. ne pouvait donc pas manquer que

d'occasionner la plus grande joie parmi les habitans de la capitale.

Pour donner une idée de l'entrée vraiment triomphale de LL. MM. dans leur bonne ville du Cap-Henry, nous croyons faire plaisir de donner à nos lecteurs une relation de ce que nous avons pu recueillir dans cette mémorable journée et dans les jours suivans, qui se sont écoulés dans les fêtes et les plaisirs.

Le 14 au matin, les détachemens des différens corps de troupes de la maison militaire du Roi, qui devaient se rendre dans la capitale, s'ébranlèrent de leurs garnisons de la Citadelle Henry et des casernes du palais de Sans-Souci, et ils s'acheminèrent, dans la plus grande tenue, dans l'ordre suivant :

Un détachement du corps de royale artillerie avec deux pièces de canon, commandé par S. Ex. M. le comte du Gros-Morne, maréchal de camp et major commandant dudit corps.

Un idem des gardes du corps commandé par M. le colonel baron d'Athis Richer, sous-lieutenant en 1er de la première compagnie desdites gardes.

Un idem des cinq brigades des gardes haytiennes commandé par M. le chevalier de Néré, major en second desdites gardes.

Un idem des cinq brigades des chasseurs de la garde, commandé par S. Ex. le lieutenant général comte d'Ennery.

Ces quatre corps d'artillerie et d'infanterie de la maison militaire du Roi étaient sous les ordres immédiats de S. Ex. M. le comte de Valière, lieutenant général et commandant en second des gardes haytiennes.

A la suite de l'infanterie étaient les détachemens des trois corps des chevau-légers du Roi, de la Reine et du Prince Royal, sous les ordres de S. Ex. M. le comte d'Ouanaminthe, lieutenant général, commandant lesdits corps.

Toutes ces troupes entrèrent dans l'après-midi du même jour, dans la capitale et dans la plus grande tenue.

LL MM. quittèrent le palais de Sans-Souci à trois heures de l'après-midi ; elles étaient suivies d'une cour nombreuse et brillante ; la marche était ouverte par un détachement des chevau-légers, ensuite venaient les aides de camp du Roi portant l'étendard royal.

Les carrosses étaient rangés selon les préséances comme suit :

Le carrosse du Roi, attelé de huit chevaux ; à la portière, de droite et de gauche, étaient M. le baron de Monpoint, grand écuyer, monseigneur

le duc de Fort-Royal, grand maréchal du palais; et à leurs côtés étaient sa grâce monseigneur le duc de l'Avancé, 1er chambellan du Roi, major commandant les chevau-légers du Roi, et M. le chevalier de David, premier écuyer du Roi.

Derrière la voiture du Roi, étaient monseigneur le ministre d'état, comte de Limonade, les secrétaires du Roi et autres officiers du Roi.

Le carrosse de la Reine, attelé de huit chevaux; à la portière, de droite et de gauche, étaient S. Ex. M. le comte du Terrier-Rouge, chevalier d'honneur de S. M., et monseigneur le duc de l'Artibonite, grand maréchal d'Hayti, major commandant les gardes du corps.

Le carrosse du Prince Royal, huit chevaux.

Les Officiers de sa maison.

Le carrosse de S. A. R. Madame Première, huit chevaux.

Le carrosse de S. A. R. Madame Athénaïs, huit chevaux.

Le carrosse de S. A. R. madame la princesse Jean, dame d'honneur de Sa Majesté la Reine, six chevaux.

Le carrosse de S A. R. madame la princesse Noële, dame d'atours de Sa Majesté la Reine, six chevaux.

Le carrosse de madame la comtesse d'Ouanaminthe, gouvernante de S. A. R. Madame Première, quatre chevaux.

Le carrosse de madame la comtesse du Terrier-Rouge, gouvernante de Madame Athénaïs, quatre chevaux.

Plusieurs voitures de la Cour.

Suivaient les carrosses des Dignitaires du Royaume, qui formaient une longue file de voitures, comme suit :

Le carrosse de madame la princesse du Limbé, six chevaux.

Les carrosses de mesdames les duchesses de Plaisance, de l'Artibonite, de l'Avancé, de la Marmelade, six chevaux.

Les carrosses de mesdames les comtesses de Valière, de Laxavon, d'Ennery, de Richeplaine, de Terre-Neuve, quatre chevaux.

Les carrosses de mesdames les baronnes de Sicard, de Ferrier, de Dupuy, de Charrier, de Vastey, quatre chevaux.

Une infinité de personnes de tout rang et de tout sexe suivaient le cortége en voitures et à cheval.

Arrivée à quelque distance du pont du Haut du Cap-Henry, S. M. fut saluée par S. A. R. monseigneur le prince Jean, grand amiral d'Hayti, qui était venu à sa rencontre, à la tête des officiers de la marine royale ; S. A. R., après avoir présenté ses félicitations à Sa Majesté, prit son rang, et les officiers de marine se joignirent au

cortége. Au-delà du pont étaient Mrs les Négocians étrangers établis au Cap-Henry, qui étaient aussi venus à la rencontre de S. M., à cheval; aussitôt qu'ils eurent apperçu le Roi, ils mirent pied à terre, et se rangèrent des deux côtés de la route, et ils accueillirent Sa Majesté, à son passage, par des cris de huza, en agitant en l'air leurs chapeaux.

En face du pont, il avait été élevé un arc de triomphe, orné d'inscriptions, et un autre fermait la route du Limbé au Cap-Henry, et semblait inviter Leurs Majestés à prendre la route de la capitale.

A quelque distance de la Barrière Bouteille, Sa Majesté descendit de son carrosse, monta à cheval; aux barrières était sa grâce monseigneur le duc de la Marmelade, gouverneur de la capitale, avec les officiers de son état-major, qui reçut Sa Majesté, et le complimenta.

Le régiment du Roi bordait la route, et plus en avant était le régiment de la Reine.

Les forts et les batteries de la ville saluèrent LL. MM. de cent coups de canon; les bâtimens de guerre du Roi et du commerce étranger répétèrent le même salut.

Les habitans de la capitale, hommes, femmes, enfans, vieillards, étaient accourus à la rencontre

de LL. MM., et s'étaient rangés de chaque côté du chemin, et faisaient retentir l'air des cris de vive le Roi, vive la Reine, vive le Prince Royal, vivent les Princesses Royales, vive la Famille Royale. Jamais on ne vit un pareil enthousiasme, la joie, le bonheur que ressentaient les habitans de la capitale, étaient peints sur leur physionomie.

Le Roi, en uniforme de ses chevau-légers, monté sur un superbe cheval, richement caparaçonné, saluait à chaque instant de la main et de son chapeau le peuple, qui ne pouvait contenir son allégresse, et qui la faisait éclater par des applaudissemens et des cris de joie.

A l'entrée de la ville était un arc de triomphe magnifique, élevé avec beaucoup d'élégance et de goût, décoré de guirlandes, et couvert d'inscriptions.

Sa grâce monseigneur le duc de l'Anse, archevêque d'Hayti, et grand aumônier du Roi, s'était placé sous l'arc avec le clergé de la capitale, pour recevoir Sa Majesté sous le dais; l'on y voyait aussi M^rs^ les Procureurs Généraux et Avocats du Roi, M^rs^ les Conseillers de la Cour souveraine de justice, et M^rs^ les Conseillers des Cours de la sénéchaussée et de l'amirauté; M^rs^ les Négocians du Cap-Henry, les Habitans et les Dames des plus notables de la ville s'étaient aussi rendus dans ce lieu pour recevoir Leurs Majestés,

Au passage de Leurs Majestés, sous l'arc de triomphe, l'archevêque eut l'honneur de leur présenter le dais, que Leurs Majestés refusèrent par modestie ; elles traversèrent lentement la rue Espagnole, précédées du clergé et de M^rs les Officiers des finances et de justice, pour se rendre en leur palais.

La rue Espagnole et toutes les rues qui y aboutissent étaient obstruées par le peuple, qui faisait éclater son enthousiasme par des cris d'allégresse. La joie la plus douce brillait sur la physionomie de Leurs Majestés, qui témoignaient au peuple la satisfaction dont elles étaient pénétrées, par des signes de tête et de main, de la manière la plus grâcieuse. C'est ainsi que Leurs Majestés furent accompagnées jusqu'en leur palais par les acclamations d'une foule immense.

Le peuple a manifesté dans cette circonstance combien il chérissait ses augustes Souverains, par les marques de son amour et de sa reconnaissance, qu'il a fait éclater par les transports de la plus vive allégresse.

Le soir la ville fut illuminée spontanément ; il y eut un feu d'artifice et des bals dans les différens quartiers de la ville.

Une foule immense a couvert la place vis-à-vis du palais, dans la soirée et pendant la nuit ; elle ne s'est écoulée que lorsque la nuit fut très-avancée.

L'entrée

L'entrée de Leurs Majestés dans leur capitale, est la plus magnifique qu'on ait jamais vue à Hayti. Cette longue rangée de superbes carrosses, richement harnachés, qui s'étendaient au loin, la beauté et les richesses des uniformes des troupes de toutes armes, le mouvement du peuple, les cris d'allégresse, joints au bruit du canon, donnaient à cette pompe un air martial et guerrier, qui la rendait vraiment triomphante.

Dans cette mémorable journée l'œil de l'observateur a dû se reposer sur des objets bien satisfaisans ; les richesses, les variétés et l'élégance des costumes, la mise honnête et décente de toutes les classes de la société, qui annonçaient l'aisance et le bonheur, réjouissaient agréablement la vue. Mais les larmes venaient aux yeux et le cœur se dilatait d'attendrissement, en voyant le mouvement spontané du peuple qui, à l'approche de Leurs Majestés, faisait retentir l'air des cris de joie, d'amour et de reconnaissance, qui partaient de la sincérité de leurs cœurs. O que nos augustes Souverains ont dû être pénétrés d'une douce joie, d'une satisfaction bien pure, en recevant tant de preuves de zèle, de fidélité et d'amour ! Les Souverains peuvent être trompés par les discours mensongers

des courtisans; mais la voix universelle du peuple ne trompe jamais, c'est celle de la vérité; heureux, il manifeste sa joie, par des cris qui sont poussés par la reconnaissance : malheureux, il garde le silence, signe expressif de sa douleur! O vous, nos augustes Souverains, qui êtes la cause de notre joie et de notre allégresse! vous avez été témoins de nos transports, vous pouvez juger de notre bonheur et comme vous êtes chéris; soyez toujours nos anges tutélaires; aimez, encouragez et protégez votre bon peuple, vous trouverez dans son dévouement, sa fidélité et sa reconnaissance, la récompense due à vos vertus; car le plus grand favori et le meilleur ami des rois, c'est leur peuple.

Le 15 Août, l'anniversaire de la fête de S. M. la Reine, fut célébrée avec la plus grande pompe; dès le matin, le bruit du canon annonça la solennité de cette fête.

A huit heures, M^rs les Dignitaires se rendirent au palais de Leurs Majestés pour leur rendre leurs hommages respectueux, et présenter à la Reine leurs félicitations à l'occasion de sa fête.

Lorsque M^rs les Dignitaires et leurs Epouses eurent été placés dans la salle du trône par les maîtres des cérémonies, selon l'ordre des pré-

séances, un instant après, LL. MM. le Roi et la Reine, le Prince Royal, les Princesses Royales et la Famille Royale, accompagnés des grands officiers de la couronne sont entrés, et furent accueillis par des applaudissemens et les cris de vive le Roi, vive la Reine, vive la Famille Royale, par Mrs les Dignitaires.

Alors M. le baron de Dessalines, organe des Dignitaires, s'est avancé très-respectueusement et a adressé à la Reine le discours suivant :

MADAME,

Il est glorieux et bien satisfaisant pour nous de partager l'allégresse qui anime cette capitale ; vous voyez les habitans, de tout sexe et de tout âge, s'empresser à l'envi de célébrer l'anniversaire de la fête de l'auguste Reine des haytiens.

A la vue de cette pompe, à la fois majestueuse et touchante, aux vœux et aux offrandes qui vous sont offerts par le concours unanime du peuple, permettez nous, Madame, d'y joindre les nôtres ; ils sont le juste tribut dû à vos vertus et aux qualités éminentes dont Votre Majesté est douée ; ils appartiennent au modèle des mères et des épouses.

Puissiez vous, aimable Reine, perpétuer le bonheur de votre auguste Epoux ; que ce héros trouve dans vos vertus la consolation de ses peines.

et un allégissement du fardeau inséparable du gouvernement ; que l'Etre Suprême verse sur vos jours précieux et sur votre intéressante Famille, ses ineffables faveurs.

Sa Majesté la Reine a répondu dans ces termes au discours des Dignitaires :

J'agrée, Messieurs, les félicitations et les vœux que vous venez de former à l'occasion de ma fête ; je suis on ne peut plus sensible aux marques d'attachemens que j'ai reçues du peuple du Cap-Henry, et des sentimens que vous venez de m'exprimer. Faire tout ce qui pourra être agréable à mon auguste Epoux et contribuer au bonheur du peuple haytien, sera toujours l'objet de mon unique étude et de ma plus vive sollicitude. Recevez, je vous prie, mes sincères remercîmens, et comptez sur mon entière reconnaissance.

La cérémonie terminée, Leurs Majestés se rendirent à l'église cathédrale pour assister à l'Office divin.

Le cortége était rangé dans l'ordre suivant :

Les hérauts d'armes ouvraient la marche sur deux rangs : venaient ensuite les pages.

Après, marchaient sur deux rangs M^rs les Chevaliers, les Barons, les Comtes, les Ducs, les Princes ; les Epouses de M^rs les Dignitaires étaient aussi rangées dans le même ordre, et une double haie des gardes du corps bordait le cortége.

Dans le centre était le Roi, ayant à sa droite la Reine.

Derrière Leurs Majestés, les Princesses Royales, ayant à leur droite le Prince Royal, et à leur gauche le Prince Eugène, duc du Môle; plus derrière étaient les Dames d'honneur et d'atours de Sa Majesté, et les gouvernantes des Princesses Royales: suivaient ensuite les grands officiers de la couronne, les ministres et les secrétaires du Roi.

Monseigneur l'Archevêque s'était rendu à la porte de l'église pour recevoir Leurs Majestés sous le dais; la messe fut célébrée par son éminence; et au prône, monseigneur fit un sermon analogue à la fête, dont l'onction et la douceur des paroles, respiraient la morale évangélique de notre Divin Sauveur. Le *Te Deum* a été chanté en action de grâces au son de toutes les cloches et au bruit du canon.

Après la messe, Leurs Majestés retournèrent au palais dans le même ordre qu'elles étaient venues.

Un repas splendide, de plus de quatre cens couverts, était servi dans une salle immense, qui avait été construite exprès pour le festin, par les soins, le zèle et l'activité de M^rs^ les barons de

Ferrier et de Dupuy; cette salle, magnifiquement ornée de lambris, de glaces, de tableaux, de lustres, de candélabres et de flambeaux magnifiques, présentait le plus superbe coup-d'œil.

Au dessert les toast suivans furent portés.

Par sa grâce monseigneur le duc de l'Artibonite, grand maréchal d'Hayti :

Au Roi, au premier Monarque couronné du nouveau monde, le défenseur de la Liberté et de l'Indépendance du peuple haytien !

Ce toast fut couvert par vingt-un coups de canon, et la musique a joué l'air de la chanson du Roi : *Vive Henry.*

Par son excellence monseigneur le comte de Limonade, ministre et secrétaire d'état : *A la Reine, au parfait modèle des épouses et des mères; puissions-nous être réunis pour célébrer sa fête pendant un grand nombre d'années !*

Vifs applaudissemens, vingt-un coups de canon, et la musique a joué l'air de la chanson de la Reine : *Chantons amis et célébrons.*

Par son excellence monsieur le comte d'Ennery : *A S. A. R. monseigneur le Prince Royal; puisse-t-il imiter les vertus de son auguste Père, et marcher sur ses glorieuses traces !*

Applaudissemens, onze coups de canon, et la musique a joué l'air de la chanson du Prince Royal : *Dans les sentiers de la gloire.*

Par le major général M. le baron de Dessalines : *A Leurs Altesses Royales Mesdames les Princesses Royales ; puissent-elles toujours faire le bonheur et la félicité de nos augustes Souverains !*

Applaudissemens, onze coups de canon, et la musique a joué l'air de la chanson : *Princesses chéries !*

Par M. le baron de Vastey, secrétaire du Roi : *A la Famille Royale ; puissent les Héros de cet illustre Sang, consacrer leurs jours à la défense de la Liberté et de l'Indépendance !*

Applaudissemens, neuf coups de canon, et la musique a joué l'hymne de la maison militaire : *Dieux quels rayons resplendissans !*

Sa Majesté a fait porter le toast suivant par le ministre d'état, M. le comte de Limonade : *A l'Union générale des haytiens ; puissent-ils se montrer toujours dignes de la Liberté et de l'Indépendance qu'ils ont conquises au prix de leur sang ! Puissent-ils, par leur sagesse, leur énergie et leur courage, mériter l'admiration, l'amitié et la bienveillance de toutes les nations du monde !*

Ce toast a porté l'enthousiasme dans tous les cœurs, et a été couvert par les cris de vive le Roi, vingt-un coups de canon, et la musique a joué l'air de la chanson : *La liberte dans nos foyers.*

Le duc de Fort-Royal, grand maréchal du palais, a répondu aux vœux du Roi par le toast suivant : *Puissent les Haytiens se pénétrer des sentimens magnanimes du Roi, Père de la Patrie ! Puissent-ils entendre sa voix sublime et touchante, se réunir et s'embrasser comme des freres qui ont une seule et même cause, la Patrie, la Liberté et l'Indépendance, à défendre et à consolider sur des bases solides et durables.*

Ce toast a été couvert par les cris à l'union à l'union, vive la Liberté, vive l'Indépendance, onze coups de canon, et la musique a joué l'air de la chanson du peuple : *Pour un peuple aimable et sensible.*

M. le chevalier de Prézeau a de suite porté le toast suivant : *Aux mânes des Héros morts glorieusement pour la cause de la Liberté et de l'Indépendance ; leurs nobles sacrifices ne seront point perdus pour la Patrie ! Soyons toujours prêts à imiter leur généreux dévouement ; jurons de verser notre sang pour la Li-*

berté

Liberté et l'Indépendance, le Roi et la Patrie !

Tous les convives se sont levés spontanément, en s'écriant *nous le jurons;* onze coups de canon, et la musique a joué l'air de la chanson, *Mourir pour sa Patrie !*

Une infinité d'autres toasts patriotiques furent portés et bus avec le plus grand enthousiasme, les convives ne se sont levés de table, fort tard, que pour se disposer d'aller à la comédie

Les amateurs du théâtre royal ont joué l'opéra de Zémire et Azor : Leurs Majestés, le Prince Royal et les Princesses Royales ont bien voulu honorer le peuple de la capitale de leur présence.

Lorsque Leurs Majestés et la Famille Royale se présentèrent dans leurs loges, elles furent accueillies par les plus vifs applaudissemens et par les cris de vive le Roi, vive la Reine, vive la Famille Royale.

Au sortir du spectacle il y eut un feu d'artifice sur la place du palais, ensuite un grand bal paré, où l'on a dansé, sans discontinuer, jusqu'au jour, où la Cour s'est rétirée pour se délasser de ses plaisirs et de ses fatigues.

Du 16 Août.

Grand Repas donné au Commerce étranger par Sa Grâce Monseigneur le Duc de la Marmelade, gouverneur de la Capitale, en son hôtel.

Dès quatre heures de l'après midi, les convives étaient réunis à l'hôtel de sa grâce monseigneur le duc de la Marmelade, gouverneur du Cap-Henry; plusieurs dignitaires y avaient été invités; l'on y remarquait Leurs Excellences M^rs^ les comtes de Valière, d'Ennery et du Gros Morne, commandeurs de l'Ordre royal et militaire de Saint Henry; M^rs^ les barons de Dupuy et de Vastey, secrétaires du Roi et membres du conseil privé; Mrs de Domage et d'Antoine, chevaliers de Saint Henry, aides de camp de S. M.; M. le baron des Bois, sénéchal juge du Cap-Henry, et M. Filliatre, contrôleur des finances.

L'on remarquait parmi les négocians anglais Mrs Stafford, John Shoolbred, Thompson, Cutting, John White, Fullarton, Henry Bourne, Shabner, W. Mallett et Montgomery : parmi les négocians américains Mrs French, Beesley et Myers : était aussi présent M. Struckmann, négociant de Bremen, et beaucoup d'autres étrangers.

Le repas était magnifique; les mets et les vins

les plus exquis couvraient la table. A cinq heures les convives se mirent chacun à la place qui leur avait été désignée par les maîtres des cérémonies : après que la faim des convives fut appaisée, et qu'ils se furent échangé plusieurs verres de vin, le premier couvert fut enlevé ; et il fut servi un dessert de toute beauté ; toute espèce de confitures, des sucres diversement préparés et les plus beaux fruits du pays couvraient la table.

Lorsque les convives commencèrent à s'échauffer, les toasts suivant furent portés :

Au Roi d'Hayti : *Puisse sa Dynastie règner éternellement sur le Peuple haytien !*

Les toasts de la Reine, du Prince Royal et de la Famille Royale d'Hayti furent portés immédiatement, et ensuite les suivans ont été portés :

Au Roi d'Angleterre, Georges III : *Le victorieux, qui, avec l'aide et l'amour de ses Peuples, a vaincu tous les ennemis de la Grande-Bretagne !*

Au magnanime Prince Régent d'Angleterre : *Puissent ses grandes et libérales pensées être favorables à la Liberté et à l'Indépendance des Haytiens ! et puisse-t-il, de tous les Souverains, faire le premier un grand acte d'humanité et de justice !*

A l'ami du Genre humain : *A l'immortel*

Wilberforce, qui a embrassé et défendu la Cause la plus sublime et la plus juste qui ait jamais existée dans l'Univers, la cause de l'homme opprimé par l'homme son semblable, par l'injustice, la ruse et la force !

Au Président des Etats-Unis d'Amérique : *Il n'y a pas long-temps que les américains étaient comme nous ; ils sont devenus libres et indépendans par leur courage et les secours de leurs Alliés, puissent-ils être justes à notre égard, et voir prospérer le Commerce des deux Pays !*

Au Roi des Pays-Bas : *Puissent les Relations commerciales déjà existantes, s'augmenter entre les Sujets des deux Royaumes !*

Au Roi de Prusse Frédéric Guillaume : *Le digne Successeur des talens, des lumières et des Etats de Frédéric le Grand, et qui a su encore augmenter leur splendeur, après avoir vaincu ses ennemis.*

A la Liberté et à l'Indépendance d'Hayti : *Nos ennemis comptent de pouvoir nous attaquer ; nous les brûlerons comme le feu dévore la paille de nos cannes desséchées, et nous disperserons leurs cendres aux vents !*

Ce toast a porté l'enthousiasme dans tous les

cœurs; alors un des convives, M. White, officier de l'armée anglaise, s'est levé et a dit :

Messieurs, je suis anglais et habitué à exprimer librement mes sentimens; j'ai vu tous les souverains de l'Europe, les troupes de toutes les nations; j'ai observé les mœurs et les lois des peuples de tous les pays que j'ai visités, eh bien! messieurs, je vous dis avec vérité, j'ai vu le roi d'Hayti à la tête de ses troupes, j'ai examiné la richesse des uniformes, la tenue et la discipline de l'armée haytienne; j'ai observé les mœurs et étudié les lois de ce pays; je n'ai point vu en Europe, de souverain qui représente mieux, de troupes mieux tenues ni mieux disciplinées, ni plus d'ordre, de régularité et de justice que dans ce royaume. Dans la situation où vous êtes vous ne pouvez craindre aucun ennemi, vous êtes invincibles!

Ce discours a été couvert d'applaudissemens, et M. White fut embrassé, et reçut les complimens de toute la société.

Le repas s'est prolongé fort loin dans la nuit; la plus grande gaieté a régnée, et les convives haytiens et étrangers se sont retirés avec la douce satisfaction de s'être donné mutuellement tous les témoignages d'estime, d'amitié et de bienveillance.

Il y a eu le soir cercle à la cour et grand

concert au palais. Demain 17, Leurs Majestés monteront à cheval pour se rendre dans leur château de Plaisance de Tivoli, où elles passeront la journée; toutes les dames et cavaliers de la cour seront à cheval.

Le 18, Sa Majesté la Reine, S. A. R. le Prince Royal et LL. AA. RR. les Princesses Royales ont été à la messe à l'église cathédrale et métropolitaine, avec toute la pompe et la solennité usitées dans les cérémonies

Une partie de la maison militaire et civile du Roi formait le cortége.

Au prône, sa grâce monseigneur l'Archevêque annonça aux Dames de la capitale que S. M. la Reine, pénétrée des sentimens de sensibilité pour l'accueil flatteur qu'elle a reçu d'elles lors de son entrée, avait décidé de leur donner à dîner Dimanche prochain, 25 du courant, pour leur témoigner combien elle était satisfaite d'avoir reçu tant de preuves d'amour et de fidélité, et que comme Leurs Majestés ne pouvaient pas se trouver dans ce repas, le Roi serait représenté par S. A. R. le prince Jean, neveu de S. M.; et S. M. la Reine, par S. A. R. la princesse Jean, sa nièce et sa Dame d'honneur.

Le Roi n'a pas été à la messe.

A l'issue de la messe, les troupes de la maison

militaire du Roi ont défilé la parade sur la Place d'Armes, et ensuite la garnison de la capitale, composée des régimens du Roi et de la Reine infanterie, de la marine royale et d'un bataillon du 2e régiment d'artillerie.

Leurs Majestés s'étaient placées au balcon du palais pour voir défiler ces troupes.

Le Roi, qui sait toujours joindre l'utile à l'agréable, ayant remarqué, pendant que les troupes défilaient, que les drapeaux de ces vieilles phalanges étaient criblés par les balles, demanda aux dames qui étaient présentes, si elles ne seraient pas satisfaites que tous les régimens de l'armée eussent des drapeaux à l'instar de la maison militaire, dont elles avaient brodés les riches et superbes étendards; toutes ces dames se levèrent spontanément, et demandèrent à S. M. la même faveur, et qu'elles se feraient un vrai plaisir de broder les drapeaux de tous les régimens de l'armée; S. M. s'empressa d'acquiescer à leur désir, et félicita ces dames sur le zèle qu'elles ont toujours démontré pour la splendeur de notre pays.

Dans la même matinée, S. M. a donné audience au Ministre des finances et de l'intérieur. Les autorités de la capitale et beaucoup de personnes ont aussi eu l'honneur d'être présentées au

Roi, S. M. les a toutes accueillies avec cette bonté et cette amabilité qui lui sont si naturelles.

A trois heures de l'après-midi, il y a eu une revue générale de la maison militaire du Roi, au Cours de la Reine.

Après que toutes les troupes se furent réunies sur la Place d'Armes, dans la plus grande tenue; royale artillerie, gardes du corps, gardes haytiennes, chasseurs de la garde, chevau légers du Roi, de la Reine et du Prince Royal, défilèrent tambour battant et enseignes déployées, au son de la musique et des trompettes, et allèrent se ranger en bataille au Cours de la Reine, pour attendre l'arrivée du Roi.

S. M. se rendit au Cours de la Reine, montée sur un superbe cheval de bataille, richement caparaçonné; elle avait à ses côtés S. A. R. le Prince Royal et les grands maréchaux qui étaient présens dans la capitale; les aides de camp précédaient, portant l'étendard royal; S. M. était environnée d'un nombreux état-major.

S. M. avait le grand uniforme des gardes haytiennes.

Arrivée sur la place où les troupes étaient rangées en bataille, S. M. mit pied à terre, et passa la revue de l'infanterie, dans le plus grand détail,

en commançant par le premier corps et successivement des autres.

Pendant l'intervalle que le Roi passait la revue, arrivèrent S. M. la Reine, LL. AA. RR. les Princesses Royales et les dames de la cour dans leurs carrosses.

S. M. la Reine, LL. AA. RR. et les dames allèrent se mettre sur des siéges qui avaient été placés sur un gradin élevé en face de la place par où les troupes devaient défiler.

Lorsque S. M. eut fini avec l'infanterie, elle monta à cheval et se porta rapidement sur la cavalerie, qui fut également passée en revue; et ensuite S. M. alla se placer sur le gradin où était la Reine, avec son grand état-major, pour voir défiler la parade.

S. E. M. le lieutenant général comte de Valière commanda les évolutions; et les troupes défilèrent en présence de Leurs Majestés, dans le plus grand ordre, au bruit de la musique et des tambours: Leurs Majestés reçurent le salut de l'épée par les chefs des corps, et le salut des étendards selon l'usage.

Une partie des troupes avait déjà défilée, lorsque le ciel se couvrit de nuage, le temps menaça de la pluie, quelques gouttes même tombaient déjà;

cet incident contraignit S. M. la Reine et les dames de regagner leurs voitures.

Le Roi ordonna d'accélérer la marche des troupes ; et ce contre-temps empêcha S. M. de commander en personne les grandes manœuvres de l'infanterie, comme elle se l'était proposée ; mais en revanche, lorsque l'infanterie eut fini de quitter la place, S. M. se mit à la tête de la cavalerie et ordonna, en personne, les évolutions ; après des marches et contre-marches, plusieurs charges de cavalerie furent exécutées au trot et au galop, par escadron et par régiment, avec la plus grande précision ; après ces manœuvres, la cavalerie défila par pelotons, en suivant le bord de la mer, se rendit sur la Place d'Armes, fit encore plusieurs évolutions et s'en retourna au quartier.

Une foule immense d'habitans de la ville, de tout sexe et de tout âge, et beaucoup d'étrangers s'étaient rendus au Cours de la Reine pour satisfaire leur curiosité.

Notre jeune Prince Royal, à la tête de ses chevau-légers, s'est fait particulièrement remarqué par son zèle et son activité pour exécuter les commandemens de son illustre et auguste père, de la manière qu'il parcourait les rangs sur un coursier fougueux ; son air martial et guerrier

nous présage ce qu'il sera un jour, et nous donne les plus grandes espérances.

On a vu aussi avec un vif intérêt le prince Eugène, duc du Môle, à la tête des chasseurs de la garde, marcher d'un pas ferme et commander d'une voix assurée. Ce jeune Prince, doué d'heureuses dispositions, cultivé par d'habiles maîtres, joint à son application à ses études, parviendra, avec le temps, à être un militaire consommé dans le grand art de la guerre.

Dans cette revue l'on a admiré l'ensemble des troupes ; la régularité et la précision de leurs mouvemens annoncent comme elles sont disciplinées et exercées dans les manœuvres ; la beauté et la richesse des uniformes, leurs superbes étendards et leurs armes étincellantes formaient le plus beau coup-d'œil.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, qui n'ont pas été présens à cette revue, en leur donnant la description détaillée des uniformes et des étendards des troupes de la maison militaire du Roi.

Le grand uniforme de royale artillerie, est habit long, vert, revers, paremens et collet cramoisi, doublure et passe-poils rouge, boutons dorés aux armes du roi, aiguillettes de soie jaune, pantalon vert galonné en soie jaune, sako galonné

idem, avec la plaque aux armes du roi, tresses en cordonnet de soie jaune, panache jaune, brodequins.

Le grand uniforme des gardes du corps, est habit blanc, long; revers, paremens, collet et passe-poils cramoisi, doublure rose, boutons dorés aux armes du roi, les pattes de l'habit en travers, galonné en soie jaune sur toutes les coutures, la culotte et le gilet blanc, brodequins, sako galonné en soie jaune, avec la plaque aux armes du roi, tresses en cordonnet de soie jaune, aiguillettes en soie idem, panache blanc.

Le grand uniforme des chevau-légers du roi, est habit long, bleu céleste, collet cramoisi, passe-poils et doublure rose, revers et paremens blancs, boutons dorés aux armes du roi, aiguillettes de soie jaune, pantalon bleu céleste galonné en soie jaune, sako galonné idem, avec la plaque aux armes du roi, tresses en cordonnet de soie jaune, panache bleu céleste, bottes à la housarde.

Le grand uniforme des chevau-légers de la reine, est habit long, cramoisi, collet, revers, paremens et doublure bleu céleste, passe-poils jaune, boutons dorés aux armes de la reine, aiguillettes de soie jaune, pantalon cramoisi galonné en soie jaune, sako galonné idem, avec la plaque aux armes de la reine, tresses en cor-

donnet de soie jaune, panache rouge, bottes à la housarde.

Le grand uniforme des chevau-légers du prince royal, est habit long, vert, collet, revers et paremens rose, passe-poils et doublure jaune, boutons dorés aux armes du prince royal, aiguillettes de soie jaune, pantalon vert galonné en soie jaune, sako galonné idem, avec la plaque aux armes du prince royal, tresses en cordonnet de soie jaune, panache vert, bottes à la housarde.

Le grand uniforme des grenadiers de la garde royale, connus sous le nom de gardes haytiennes, est habit long, rouge, revers, paremens et collet de velours noir, doublure et passe-poils blancs, épaulettes rouges, culottes courtes blanches, bas blancs, brodequins, sako bordé en galon de soie rouge, avec la plaque aux armes du roi, tresses en cordonnet de soie rouge, pompons rouge.

Le grand uniforme des chasseurs de la garde, est habit rouge, long, revers, paremens et collet vert, passe-poils et doublure jaune, boutons dorés aux armes du roi, sako bordé en galon de soie vert, avec la plaque aux armes du roi, tresses en cordonnet de soie verte, pompons vert, épaulettes de même, culottes courtes blanches, bas blancs, brodequins.

Royale artillerie a deux enseignes par compa-

gnie ; celles de la première compagnie en pekin bleu de roi avec les armes royales d'un côté, et la devise du Roi, et au-dessus l'inscription : *Royale Artillerie, Première Compagnie ;* et de l'autre côté, une bombe éclatée en l'air, avec l'inscription : *Je triomphe de mes Ennemis.*

Celles de la deuxième en pekin rouge avec les armes royales d'un côté, avec l'inscription : *Deuxième Compagnie ;* et de l'autre côté une fusée éclatée en l'air, avec le moto : *Je disperse mes Ennemis.*

Les gardes du corps ont deux enseignes par compagnie.

Les enseignes de la première compagnie des gardes du corps sont en pekin noir, avec les armes royales brodées au milieu, et la devise du Roi, *Dieu, ma Cause et mon Epée ;* et au-dessus l'inscription : *Garde du Corps, Première Compagnie.*

Les enseignes de la deuxième compagnie sont en pekin rouge, elles ont un phénix couronné, avec ces mots : *Je renais de mes Cendres ;* et au-dessus l'inscription : *Garde du Corps, Deuxième Compagnie.*

Les chevau-légers ont quatre étendards par chaque corps, deux par compagnie.

Ceux des chevau-légers du Roi sont en pekin

bleu céleste, avec les armes et la devise royales d'un côté, la désignation du corps et de la compagnie ; et de l'autre un soleil dans son éclat, à côté le chiffre du Roi, avec ces mots : *Il luit pour Tous.*

Ceux des chevau-légers de la Reine sont en pekin cramoisi, avec les armes de la Reine et cette devise tout au tour d'un olivier fleuri : *Qu'à son Instar les Arts et les Champs fleurissent ;* et au-dessus de ces armes la désignation du corps et de la compagnie d'un côté, et de l'autre le chiffre de la Reine une *M* et un *L* entrelacés, entourés de roses et de lauriers, surmontés de la couronne royale, au bas du chiffre un cœur enflammé avec ces mots : *Pour le Roi et la Patrie.*

Ceux des chevau-légers du Prince Royal sont en pekin vert, avec les armes du Prince Royal et la devise du Prince : *Les Jeux de l'enfance annoncent les grands Hommes ;* au-dessus de ces armes la désignation du corps et de la compagnie d'un côté ; et de l'autre côté le génie de la patrie embouchant la trompette, à ses pieds le moto suivant : *Je l'inspirerai et il prospérera.*

Les enseignes des gardes haytiennes sont au nombre de dix, deux à chaque brigade, la première est en pekin noir, la deuxième en rouge, la troisième en bleu de ciel, la quatrième

en vert et la cinquième en blanc; chaque enseigne a d'un côté les armes du Roi brodées au milieu avec la devise royale, et de l'autre côté l'inscription : *Gardes haytiennes*, avec le numéro de la brigade à qui appartiennent les enseignes, ainsi que cette légende : *La Victoire couronne la Valeur.*

Celles des chasseurs de la garde sont au nombre de six, deux à chaque compagnie; la première compagnie, enseignes de pekin bleu de roi, la deuxième compagnie en pekin rouge, et la troisième en pekin bleu de roi; comme la première compagnie, toutes ont les armes du Roi brodées d'un côté, avec l'inscription : *Chasseurs de la garde*, et le numéro de la compagnie, et de l'autre côté des enseignes, de la première compagnie est un soleil dans son éclat, avec l'inscription : *Je dissipe les Ténèbres.*

A la deuxième compagnie, une flèche placée horisontalement, et au dessous les mots : *Aussi prompt que l'Eclair.*

A la troisième compagnie, un cor de chasse avec l'inscription : *Je sonne la Terreur.*

Tous ces étendards ont été richement brodés par les dames du Cap-Henry, les dessins, les armoiries et les inscriptions, ont été exécutés à l'aiguille et

en

en soie ; les différentes nuances ont été tellement imitées, qu'on croirait en les regardant qu'elles sont faites par le pinceau du peintre, plutôt que par la main de ces habiles brodeuses ; ce qui a dû occasionner des soins et un travail infini.

Le soir Leurs Majestés assistèrent à la comédie, et au sortir du spectacle, il y eut au palais un grand bal paré, qui a duré jusqu'au jour.

Du 19, à neuf heures du matin, S. M. donna audience à M^rs les Négocians étrangers, qui lui furent présentés par M. le baron de Dupuy, secrétaire interprète du Roi. S. M. a daigné adresser la parole à ces messieurs, s'informer de la situation de leurs affaires, et leur a témoigné le désir qu'elle avait de les voir prospérer dans leurs relations commerciales avec le Royaume.

Alors M. John Shoolbred, négociant anglais établi au Cap-Henry, comme organe du commerce étranger, a adressé à Sa Majesté le discours suivant :

SIRE,

Nous, les négocians étrangers établis dans la capitale du royaume d'Hayti, sommes bien reconnaissans que Votre Majesté nous a accordé cette occasion de vous exprimer les sentimens de haute

considération et de respect que nous avons pour Votre Majesté, dont la valeur et les talens ne sont pas moins connus dans les pays d'où nous sommes sortis, que dans le royaume qui fleurit sous les soins paternels du Souverain auprès de qui nous avons l'honneur de nous rendre aujourd'hui.

Nous avons été témoins de l'enthousiasme que votre peuple a manifesté à l'arrivée de Votre Majesté au Cap-Henry, et nous ne pouvons pas manquer de vous assurer que nous nous participons libéralement dans la joie occasionnée par la présence de Votre Majesté.

Quand Votre Majesté jette ses regards sur nous, Elle voit des hommes qui aiment leur patrie! Et pourquoi? parce que la liberté et l'indépendance existent dans leur pays; c'est ainsi quand nous portons nos yeux sur Votre Majesté, nous reconnaissons avec plaisir le Souverain qui a établi la liberté et l'indépendance du peuple haytien.

Sire, nous vous prions d'agréer la grande opinion que nous avons des vertus de sa majesté la Reine, votre aimable épouse: nous avons souvent entendu parler des rares qualités qui caractérisent cette grande Princesse; et c'est avec beaucoup de sincérité que nous désirons qu'Elle continue long-temps à orner la place élevée dans laquelle Votre Majesté est parvenu de

la placer par votre bravoure et par votre sagesse; et nous souhaitons également que votre fils aîné, le Prince Royal, ainsi que les Princesses Royales puissent imiter les vertus de leurs augustes père et mère.

Sire, tandis que nous avons pleine raison d'être content de l'accueil favorable que nous recevons dans toute l'étendue de votre royaume, nous sentons la nécessité de parler particulièrement de la protection et de la bienveillance que porte envers nous, votre digne représentant, monseigneur le Gouverneur de la capitale, comme aussi de la grande satisfaction que nous éprouvons dans toutes nos transactions mercantiles avec M. votre Secrétaire interprète.

Nous souhaitons, cordialement, à V. M. tout le succès dans tous vos efforts, pour le bonheur et le salut de votre peuple, et nous espérons que tous leurs vœux pour la santé et la prospérité de Votre Majesté, ainsi que celle de la Famille Royale, soient accomplis.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect,

De Votre Majesté,

Les très-humbles et très-obéissans serviteurs,

John Shoolbred, Thos Strafford, J.F. Rawlin.

son, Harrison Jam^s. Thompson, C Struckmann, Saml D Myers, Henry Bourne, Robert Scot, Beesley, A Cutting, W. French, Saml Cooper, P J. Schabner, W. Mallett, John White, Chas. Connell, John Mitchelson, Thomas Ashmeade, Robert Montgomerie et Saml T. Coit.

Sa Majesté a répondu en ces termes :

MESSIEURS,

Je suis satisfait de vous voir réunis, et sensible aux sentimens que vous venez de m'exprimer; mes intentions sont d'encourager et de protéger le commerce; et mon plus grand désir est de vous voir prospérer dans vos relations commerciales.

Si vous avez quelques représentations à me faire concernant vos affaires de commerce, je les accueillerai favorablement.

Mes ordres sont donnés pour faire respecter vos personnes et vos propriétés, et vous faire jouir de la protection et de la sécurité, qui vous sont accordées par les lois du royaume.

M. le baron de Dupuy, s'est empressé de rendre dans la langue anglaise, la réponse de S. M. à laquelle messieurs les Négocians ont répondu spontanément par les cris de vive le Roi !

S. M. s'est retirée, et quelques instans après, messieurs les Négocians ont été reconduits par M. le baron de Dupuy.

Le 20, Leurs Majestés, le Roi et la Reine montèrent à cheval, et allèrent passer la journée à la Bande-du-Nord, au Pont Dahomet (ci-devant Port-Français); toute la cour était à cheval; les dames étaient remarquables par l'élégance de leurs costumes; elles étaient toutes habillées en amazones, avec des petits chapeaux de la dernière élégance, ornés de plumes d'autruches, et montées sur des chevaux superbes; ces dames formaient à l'œil de l'observateur le plus beau coup-d'œil qui se soit jamais présenté à sa vue.

Leurs Majestés rentrèrent dans l'après-midi du même jour dans la capitale.

Le 21, veille du départ de Leurs Majestés pour le palais de Sans-Souci, toutes leurs actions, dans le cours de la journée, furent autant d'actes de bienfaisance.

Une somme conséquente fut mise, par Sa Majesté la Reine, à la disposition de plusieurs dames respectables de la ville, connues par leur piété et leur charité, pour être répartie aux personnes indigentes, qui sont incapables, par leurs âges ou leurs infirmités, de travailler pour gagner leur existence.

Une autre somme considérable fut aussi mise à la disposition de M. le Baron de Dupuy, chargé de

faire les préparatifs nécessaires pour le repas donné par S. M. la Reine aux habitans de la capitale.

Le Roi, voulant signaler la fête de sa bien-aimée épouse, par des actes de clémence, fit mettre en liberté plusieurs prisonniers.

S. M. daigna s'occuper du mariage des enfans naturels de feu S. E. M. le comte du Dondon; ayant voulu, en reconnaissance des bons services qui lui avaient été rendus et à la patrie, par le feu Comte durant son vivant, répandre ses bienfaits et sa munificence sur ses enfans.

Combien ne devons-nous pas chérir un Souverain qui nous récompense de nos services, même au-delà du trépas, en répandant ses bienfaits sur notre postérité ? Quelles louanges ! Quelles actions de grâces ne devons-nous pas aux bontés paternelles de S. M., et quels puissans motifs d'encouragement, quels stimulans pour nous de redoubler de zèle et d'ardeur pour son service !

Pendant le cours de cette journée, LL. MM. ont répandu sur une infinité de personnes leurs dons et leurs libéralités ; toutes celles qui ont eu besoin d'approcher de Leurs Majestés ont eu accès librement auprès d'elles, et en ont été accueillies avec cette bonté, vraiment touchante,

qui ajoute encore un nouveau prix aux faveurs que l'on en obtient toujours.

Les habitans de la capitale se ressouviendront long-temps de la présence de Leurs Majestés; c'était celle du père et de la mère de famille au milieu de leurs enfans, et qui daignaient descendre jusqu'à eux par bonté et par grandeur d'âme : en effet, lorsqu'on est parvenu à un rang, où l'on ne peut plus monter, la véritable grandeur est de savoir se mettre à la portée de tout le monde; et notre auguste Souverain, en agissant ainsi, est d'autant plus grand, qu'il se souvient qu'il est homme et qu'il commande à des hommes !

Dans la même soirée, il y eut grand bal au palais qui a duré jusqu'à l'instant du départ; durant le bal, S. M. a été très-gaie; une infinité de personnes de la ville s'était mise au-devant des portes et fenêtres de la salle du bal pour voir danser; S. M. a daigné leur adresser, en riant, plusieurs fois la parole, et a fait démasquer elle-même ce qui pouvait nuire à leur vue : S. M., avec cette bonté vraiment admirable, leur a promis que Dimanche prochain, après le repas que leur donnait S. M. la Reine, qu'à leur tour elles danseraient dans la même salle du bal.

Au sortir du bal, à quatre heures du matin, Leurs Majestés, S. A. R. le Prince Royal et

LL. AA. RR. les Princesses Royales, montèrent en voitures, suivies de toute la cour, et s'en retournèrent à Sans-Souci, emportant avec elles les vœux et les bénédictions du peuple de la capitale !

Le 24, Messsieurs les Négocians étrangers, établis au Cap-Henry, en retour du repas qui leur avait été donné par sa grâce monseigneur le duc de la Marmelade, gouverneur de la capitale, donnèrent aux haytiens un grand dîner *prié*, des plus magnifiques, au Café des étrangers.

Tous les convives qui étaient dans le repas de sa grâce monseigneur le duc de la Marmelade, s'y trouvèrent, et quelques autres personnages remarquables y furent invités; dans ces derniers, l'on y distinguait sa grâce monseigneur le duc de l'Anse, archevêque d'Hayti, grand aumônier du Roi, S. E. M. le comte d'Ouanaminthe, M. le baron de Charrier, secrétaire général du ministère des finances et de l'intérieur; S. E. M. le maréchal de camp Fidèle et M^rs^ les chevaliers de Hardy et de Manuel.

Tous les étrangers présentement au Cap-Henry, négocians, subrécargues et capitaines y étaient aussi présens.

La table était servie splendidement, couverte

de

de mets les plus exquis et surtout d'un vin excellent, qui est l'âme d'un bon repas.

A cinq heures, tous les convives étant réunis furent placés suivant l'étiquette, par Mrs White, Shabner, Mallett, Beesley et Struckmann, faisant fonctions de maîtres des cérémonies.

La table fut présidée par M. John Shoolbred, négociant anglais, et par M. French, négociant des Etats-Unis d'Amérique.

Le repas fut très gai, le vin n'y fut pas épargné.

Au dessert qui a été magnifiquement servi, le président porta le toast : *Au Roi d'Angleterre*, qui fut couvert par trois *huzza !* et la musique a joué l'air : *God save the King.*

Immédiatement après ce toast, le président porta celui du *Roi d'Hayti*, notre très-auguste et bien-aimé Souverain, qui fut couvert par les cris de *huzza !* et la musique a joué l'air : *Vive Henry !*

De suite fut porté celui du *Président des Etats-Unis d'Amérique*, qui fut couvert par les cris de *huzza !* et la musique a joué l'air : *Washington March.*

Après les toasts de la Reine de la Grande-Bretagne, de la Reine d'Hayti, du Prince Régent d'Angleterre, et une infinité d'autres santés qui

exprimèrent les sentimens de l'honorable société, ont été portées et bues avec allégresse.

Parmi les toasts volontaires qui ont été portés, nous consignerons ceux-ci qui ont produit la plus vive émotion dans la société.

Par M. White :

A la Mémoire de S. A. R. Ferdinand Henry, Prince Royal d'Hayti, mort victime de la Scélératesse du Cabinet Français.

Tout à coup le bruit et la joie qui régnaient dans la société ont cessé pour faire place au calme et à la douleur ; chacun des convives s'est levé, et a bu dans le plus grand recueillement et dans le plus grand silence, tant ils étaient pénétrés des sentimens d'amertume et d'indignation, au souvenir d'un crime aussi horrible !

Immédiatement après, ce toast fut porté par M. le baron de Vastey :

A la Reconnaissance que nous devons aux vertueux Philantropes qui ont défendu notre Cause avec autant d'ardeur que de désintéressement ; si leurs Vœux et leurs Efforts sont impuissans, servons-nous alors de nos Epées pour traverser le Corps des Ennemis de l'Humanité, et pour maintenir les Droits que nous tenons de Dieu, de la Nature et de la Justice !

Rien n'a manqué dans ce repas ; tout y était ;

le bon goût, la magnificence et la délicatesse y présidaient.

Il était fort tard lorsque les convives se séparèrent, satisfaits d'avoir passé quelques heures dans la joie et les plaisirs, et d'avoir goûté les doux charmes de la société.

Dimanche 25, a eu lieu le Grand Repas donné par S. M. la Reine, aux Dames de la Capitale, dans l'enceinte de la cour du vieux Gouvernement.

Pour exécuter pleinement les intentions de S. M. la Reine, notre auguste et bien aimée Souveraine; plusieurs jours auparavant le repas, S. A. R. Mr le Prince Jean, neveu du Roi, aidé par sa grâce monseigneur le duc de la Marmelade, gouverneur de la capitale, et de M. le baron de Dupuy, s'étaient occupé de faire faire tous les préparatifs nécessaires, pour donner à cette fête toute la magnificence et la somptuosité possibles, afin de la rendre digne de l'auguste Princesse qui la donnait,

Un grand nombre de cuisiniers, de pâtissiers et de confiseurs, avaient été employés pour préparer le festin.

Les barriques de vin avaient été disposées sur le chantier, toutes prêtes à être tirées. Une quantité

considérable de vins choisis, de liqueurs et de provisions de toutes espèces, avaient été préparés par les soins de M. le baron de Dupuy.

M. le baron des Bois, sénéchal juge de la ville du Cap-Henry, s'était chargé de remplir les fonctions de grand maître d'hôtel; et la direction des détails avait été confiée aux soins et à la vigilance de M. le chevalier de Mouscardi, intendant de la maison du Roi, et de M. le chevalier de Calix Augustin, intendant de la maison du Prince Royal.

Quatre tables parallèles, de deux cents couverts avaient été dressées sous les tentes; ce qui donnait un ensemble de huit cents couverts.

Ces quatre tables étaient servies avec la plus grande propreté, abondamment couvertes de mets les plus délicats, de pâtisseries, de confitures et de fruits de toutes espèces.

Rien n'avait été négligé, et l'on peut dire avec justice, que malgré l'étendue des tables, et le nombre d'objets qu'il a fallu pour les garnir comme il faut; tout a été servi avec la plus grande somptuosité; l'ordre et la symétrie qui ont été particulièrement observés, ont donné à ce repas le coup-d'œil le plus magnifique.

La première table était présidée par S. A. R. Mr le Prince Jean, chargé de représenter S. M.

dans cette fête vraiment nationale; le vice président était S. E. M. le comte de Valière; M. le baron de Vastey, maître des cérémonies, ayant sous sa direction dix aides des cérémonies.

La seconde table était présidée par sa grâce monseigneur le duc de l'Anse, Archevêque d'Hayti, grand aumônier du Roi; à côté de sa grâce était S. A. R. madame la Princesse Jean, dame d'honneur de la Reine, et chargée de représenter S. M. dans ce festin; le vice président était S. E. M. le comte d'Ennery; M. le baron de Dupuy, maître des cérémonies, ayant sous sa direction dix aides des cérémonies.

La troisième table était présidée par sa grâce monseigneur le duc de la Marmelade, gouverneur de la capitale; le vice président était M. le colonel chevalier de Nord; M. Filliatre, contrôleur des finances, maître des cérémonies, ayant sous sa direction dix aides des cérémonies.

La quatrième table était présidée par S. E. M. le comte d'Ouanaminthe; le vice président était M. le chevalier de Sainte Fleur; M. le baron de Ferrier, maître des cérémonies, ayant sous sa direction dix aides des cérémonies.

A trois heures, toutes les dames étaient réunies dans la salle du festin, et furent placées par les maîtres et les aides des cérémonies, en commen-

çant par les mères de famille, ensuite par les demoiselles.

Le repas a été très gai; le plus grand ordre et la plus grande décence y ont régnés; la joie la plus pure brillait sur tous les visages.

Mrs du Commerce étranger qui ont participé à nos fêtes, se sont empressés de se joindre aux haytiens, pour servir, et y faire toutes sortes d'honnêteté et de politesse aux dames; ces messieurs se sont tenus debout comme tous les hommes, ayant cédés leurs places aux dames.

Au dessert, les toasts suivant ont été portés:

Par S. A. R. Mr le Prince Jean:

Au Roi Henry Ier, Souverain et Père des Haytiens!

Les cris de vive le Roi, se sont fait entendre de toute part; ce toast a été salué par vingt-un coups de canon.

Par sa grâce monseigneur l'Archevêque, duc de l'Anse:

A Sa Majesté Marie-Louise, Reine d'Hayti, le parfait modèle des Mères et des Epouses; à la reconnaissance que nous devons à S. M. pour la faveur insigne qu'elle nous a faite aujourd'hui; puisse le souvenir de ses bontés se graver éternellement dans notre mémoire!

Ce toast a été couvert par vingt-un coup de

canon, et a porté l'enthousiasme parmi les dames, qui choquant leurs verres à l'envi les unes des autres en s'écriant : A la Reine ! A la Reine ! vive la Reine ! vive Sa Majesté la Reine !

Par son excellence M. le comte de Valière :

A notre Généralissime, S. A. R. le Prince Royal d'Hayti !

Ce toast a été couvert par onze coups de canon, et par les cris de vive le Prince Royal !

Par S. G. monseigneur le duc de la Marmelade :

A nos aimables Princesses LL. AA. RR. les Princesses Royales d'Hayti !

Ce toast a été couvert par neuf coups de canon, de vifs applaudissemens, et par les cris de vivent les Princesses Royales.

Par S. Ex. M le comte d'Ouanaminthe :

A la Famille Royale ; puisse-t-elle donner à l'Etat des Guerriers, Défenseurs du Trône et de la Patrie !

Applaudissemens, six coups de canon, et les cris de vive la Famille Royale.

Par S. Ex. M. le comte d'Ennery :

Au Peuple Haytien ; puisse-t-il, par sa sagesse et par son aptitude aux Sciences et aux Arts, confondre les calomnies de nos Détracteurs, comme ils ont été vaincus dans

les Combats, par son énergie, sa constance et sa valeur !

Ce toast, vraiment patriotique, a inspiré le plus vif enthousiasme ; il a été couvert par vingt-un coups de canon, et la salle a retenti des cris de vive le Peuple Haytien !

Par M. le chevalier de Nord :

Aux Braves Officiers, Sous-Officiers et Soldats de l'Armée de Terre et de Mer; à ces intrépides Défenseurs du Trône, de la Liberté et de l'Indépendance !

Vifs applaudissemens, onze coups de canon, vive l'Armée de Terre et de Mer !

Par M. le chevalier de Sainte Fleur :

A nos Pères nourriciers les Royal Dahomets; à ces Braves Auxiliaires de l'Armée; toujours paisibles et laborieux durant la Paix, et toujours la Terreur et le Fléau des Ennemis de la Patrie pendant la Guerre !

Bruyans applaudissemens, neuf coups de canon, et les cris mille fois répétés vive les Royal Dahomets !

Par M. le baron de Dupuy :

A la Prospérité de l'Agriculture, l'âme et le soutien du Commerce !

Vifs applaudissemens, six coups de canon.

Après

Après ces toasts d'obligation dans une fête nationale, beaucoup d'autres furent portés à volonté par les convives.

Il s'est trouvé dans ce repas plus de quinze cents personnes, malgré qu'il n'y avait eu de couverts que pour huit cents ; mais par l'urbanité, l'honnêteté et la délicatesse des convives tout le monde a participé également ; ceux qui n'avaient pu avoir de places, se placèrent entre les tables, sur des chaises et des bancs ; ils furent abondamment servis, par les soins des maîtres et des aides des cérémonies ; et les personnes qui étaient à table, comme pour les dédommager de cette privation, s'empressaient de leur faire passer tout ce qu'il y avait des mets de plus délicats et de plus exquis, de sorte qu'ils ne furent pas les plus mal partagés.

Malgré tout ce monde qu'il y avait dans ce repas public, et la quantité considérable de vins qui ont été consommés, il n'est point arrivé le plus petit accident ni la plus petite querelle qui aient pu troubler les plaisirs de la société ; la plus parfaite harmonie, la gaieté la plus franche, l'ordre et la décence, ont constamment régnés dans ce repas.

Généralement toutes les dames aisées étaient

habillées richement, et très-élégamment; mais l'on admirait dans les personnes moins aisées une mise honnête et décente, et surtout la plus grande propreté.

Le spectacle de cette brillante assemblée flattait agréablement la vue, et l'observateur haytien a dû contempler avec ravissement les pas immenses que nous avons faits dans si peu d'années dans le grand art de vivre dans la société. O si quelques-uns de nos vils détracteurs avaient pu être témoins de cette belle réunion de personnes les plus estimables et des plus charmantes, combien ils auraient eu de honte de les avoir tant calomniées; et combien ils auraient eu de poignans remords si toutefois les ennemis de l'espèce humaine en étaient susceptibles!

Enfin, il n'a manqué dans ce repas, où l'on a vu briller le caractère national, que la présence des Augustes Personnes qui l'avaient donné aussi libéralement, pour couronner le bonheur et la joie des habitans de la capitale; et souvent l'idée de cette absence revenait aux convives, surtout dans ces momens d'une douce ivresse où le vin et la joie excitent l'âme à s'épancher, on entendait dire: c'est dommage! c'est dommage! que le Roi et la Reine ne soient pas ici! nous aurions joui de leur présence, et ils auraient joui de notre bonheur;

ils auraient vu comme nous les chérissons : et pour se dédommager de cette privation, les hommes buvaient au Roi, et les dames, à la Reine ; l'on se faisait la petite guerre, et l'on finissait toujours par faire la paix, en buvant au Roi et à la Reine !

Le soir il y eut spectacle public : il y avait une foule immense ; l'on a donné le *Barbier de Séville*. M. Heureaux aîné a excellé dans le rôle de Barthollo, et M. Daguin leau fils dans celui de Figaro.

Au sortir de la comédie, il y eut grand bal dans la salle du bal du palais, et les dames du Cap-Henry, se rappellant de la promesse que le Roi leur avait faite de les faire danser, n'ont pas manqué, pour donner des preuves à Sa Majesté de leur zèle et de leurs désirs de lui complaire, que de danser constamment et sans relâche, jusqu'au jour.

C'est ainsi que s'est terminée la fête de S. M. la Reine, notre très-auguste et bien-aimée Souveraine, qui pendant l'espace de douze jours qu'elle a durée, n'a cessée d'être, d'un seul instant, un sujet de satisfaction, de bonheur et de félicité universels !

ORDONNANCE DU ROI,

Qui élève un Monument à la Liberté et à l'Indépendance, sur la Place d'Armes de la Citadelle Henry.

HENRY, par la grâce de Dieu et la Loi constitutionnelle de l'État, Roi d'Hayti, etc. etc. etc. à tous présens et à venir, Salut;

Voulant donner au Peuple Haytien une preuve éclatante de notre amour pour la Liberté et l'Indépendance qu'il a conquises par son énergie et son courage, par les plus nobles et les plus généreux sacrifices;

Voulant consacrer, par un Monument durable, cet acte de la volonté nationale, et en perpétuer le souvenir jusqu'à nos derniers neveux;

Considérant qu'il est de notre devoir, et que nous devons être attentifs à nourrir la sensibilité et l'ardeur de nos peuples pour la gloire, d'exciter l'émulation qui

fait naître les grands hommes, et de réprimer les crimes, en attachant la honte et l'infamie à la mémoire de ceux qui ont abjuré l'honneur et trahi la Patrie,

A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Au milieu de la Place d'Armes de la Citadelle Henry, il sera élevé une Colonne *à la Liberté et à l'Indépendance !*

2. L'Acte de l'Indépendance, du premier Janvier 1804, qui proclame, en face de l'Univers, la résolution du Peuple Haytien de vivre libre et indépendant ou mourir, y sera gravé sur le bronze, et dans tout son contenu.

3. Les noms des Signataires y seront aussi gravés, dans le même ordre qu'ils sont portés dans ledit Acte, à l'exception des noms des traîtres qui en seront effacés, pour avoir trahi depuis la cause de la Liberté et de l'Indépendance.

4. Notre Grand Conseil d'Etat nous

fera un rapport motivé sur les noms de ceux qui devront être portés ou effacés de l'Acte de l'Indépendance, et du Monument qui doit en perpétuer le souvenir.

5. Tous les ans, à l'époque de l'anniversaire de l'Indépendance, il sera prononcé au pied du Monument, consacré à la Liberté et à l'Indépendance, un éloge funèbre des Guerriers qui sont morts, dans les combats ou dans les tortures, pour la défense de cette cause sublime.

6. Notre Ministre des Finances et de l'Intérieur, le Directeur Général du Génie, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de nous présenter incessamment le plan figuratif et descriptif de ce Monument, pour être approuvé et exécuté sous le plus bref délai.

MANDONS et ordonnons que les présentes, revêtues de notre sceau soient adressées à toutes les Cours, Tribunaux et Autorités administratives, pour qu'ils les transcrivent dans leurs registres, les observent et les fassent observer dans tout le Royaume; et le Ministre de la justice est chargé de la promulgation.

Donné en notre Palais Royal du Cap-Henry, le 20 Août 1816, l'an treizième de l'indépendance, et de notre règne le sixième.

HENRY.

Par le Roi,

Le Secrétaire d'Etat, Ministre des Affaires étrangères,

COMTE DE LIMONADE.

COUP-D'OEIL

Politique sur la Situation actuelle du Royaume d'Hayti.

Plus nous avançons dans notre carrière politique, plus nous nous appercevons d'une amélioration sensible dans toutes les parties du gouvernement de l'Etat; nous possédons une belle armée, nombreuse, aguerrie et disciplinée; le commerce est actif; l'agriculture florissante; nos finances prospèrent; une paix profonde règne dans nos provinces; la sécurité et la sûreté de tous les citoyens sont garanties par le règne des lois et de la justice; les vues sages et pacifiques du gouvernement nous font pressentir que nous touchons aux termes de nos dissensions, sans secousses violentes et sans effusion de sang; heureux au

dedans, considérés et respectés au dehors, le peuple haytien se relève avec éclat à la hauteur de ses belles et brillantes destinées.

A qui sommes-nous redevables de tant de bienfaits, de bonheur et de prospérité ? c'est au Roi, c'est aux méditations et aux veilles de S. M. que nous devons cette heureuse situation : sans ses constans efforts, sans sa politique, qui est un modèle de sagesse, nous n'aurions pas joui d'une perspective aussi enchanteresse, nous aurions végétés, sans gloire, dans un état voisin de la misère et de la barbarie : livrons donc nos cœurs à la joie et à l'espérance, et confions-nous, sans réserve, aux soins parternels d'un Souverain sage et éclairé, qui ne veut que la gloire et le bonheur de son peuple !

Loin de nous toute idée de flatterie, en faisant l'apologie du gouvernement de Sa Majesté, nous rendons un pur hommage à la vérité ; c'est être justes que de payer un tribut d'éloge à la vertu et au Souverain qui en est digne ; et le plus grand éloge d'un Prince se trouve dans le bonheur de ses sujets et dans le résultat de ses travaux.

L'histoire nous démontre que les peuples n'ont jamais rien fait de grand par eux mêmes ; ce n'est que par le concours des grands hommes qui naquirent

naquirent de leur sein, qu'ils ont pu s'élever à la gloire et parvenir à faire de grandes choses.

La gloire des athéniens, des spartiates et des romains, ne serait point parvenue jusqu'à nous, au travers de tant de siècles, sans le génie des grands hommes que ces peuples ont produits; Petersbourg serait encore enseveli dans les marais de la *Néva*, si Pierre le Grand n'eût point vécu; et Frédéric Guillaume, qui règne aujourd'hui si glorieusement sur ses peuples, serait peut-être encore le marquis de Brandebourg, sans les nobles et glorieux efforts de ses ancêtres.

Tous les peuples doivent donc leur gloire et leur illustration aux grands hommes qui s'élevèrent de leurs seins; c'est eux qui ont ranimé leurs nations, en leur soufflant le feu de leur génie, et qui leur ont donné l'impulsion nécessaire pour sortir de l'état de faiblesse et de barbarie, pour devenir des peuples puissans et civilisés.

L'on vit chaque législateur donner des institutions et des lois, qui, par leurs formes et leurs contextures, tenaient à la nature de leur génie; et l'on vit les peuples abandonner leurs anciennes coutumes pour prendre les mœurs, les manières et le caractère de ces hommes célèbres: c'est ainsi que les athéniens poussèrent l'amour de la patrie

et de la gloire, que leur avait inspiré Périclès, jusqu'au dernier degré d'exaltation, et que l'on reconnut dans leurs mœurs et leurs manières l'esprit des lois de Solon : c'est ainsi que les spartiates eurent ce profond mépris de la vie et des richesses, cette austérité de mœurs et cet amour ardent pour la liberté qui leur avaient été inculqués par le génie des Lycurgue et des Léonidas : c'est ainsi que les romains prirent le caractère et l'esprit belliqueux de Romulus, et qu'ils devinrent les conquérans du monde. Peut-être, c'est dans les idées et dans les traces de grandeur et de puissance qu'a laissées Pierre le Grand, qu'Alexandre, son successeur, puise encore les leçons de la gloire; et l'ombre du grand Frédéric, toute environnée de sa gloire militaire, a fait, peut-être, triompher les généraux et les soldats prussiens dans les champs de Waterloo.

Tous les peuples suivent donc l'impulsion qui leur sont donnée par les grands hommes qui les gouvernent; ils acquièrent leurs vertus ou leurs vices, leurs activités ou leur molesse, s'éclairent ou tombent dans l'ignorance; en un mot, les peuples sont ce que les gouvernemens veulent qu'ils soient, vertueux ou vicieux, intrépides ou lâches, éclairés ou ignorans, tout autant que ceux qui les gouvernent le sont eux-mêmes.

C'est ainsi que le peuple haytien suit l'impulsion qui lui est donnée par Henry Ier, fondateur de ses institutions politiques et guerrières, et c'est à lui que notre postérité sera redevable de sa grandeur et de son illustration.

Pour bien fixer le jugement de mes lecteurs sur les pas immenses que le peuple haytien a faits dans la civilisation, depuis la fondation de la monarchie, je vais commencer par esquisser quelle était sa situation morale et politique sous Toussaint Louverture et Jean-Jacques Dessalines. Loin de moi l'idée de vouloir exhalter les vertus et la gloire d'Henry, aux dépens de celles de ses prédécesseurs ; il est trop ordinaire dans le siècle où nous vivons de décrier les morts pour flatter les vivans ; guidé par l'amour de mon pays, n'ayant d'autres but que le bien général, ma plume sera dirigée par la vérité et l'impartialité qui doivent toujours caractériser l'écrivain patriote.

Toussaint Louverture et Jean-Jacques Dessalines ont aussi leurs titres pour parvenir à la postérité, tout ce qu'ils ont fait d'utile et de grand pour leur pays leur appartienne, mérite notre reconnaissance et notre juste tribut d'éloges, et Henry environné du cortége de ses propres travaux et de sa propre gloire n'a pas besoin d'usurper leurs honneurs pour parvenir à l'immortalité.

Toussaint avait des vertus, du génie et des talens pour gouverner ; mais il lui manquait l'expérience que nous avons acquise par le temps et les révolutions que nous avons éprouvées : encore imbu des préjugés de l'ancien régime et du fanatisme que les prêtres lui avaient inculqués, il ne pouvait se dégager tout-à-fait de ce joug odieux ; il avait conservé une prédilection particulière pour nos tyrans ; circonvenu et dominé par eux dans toutes ses actions, ils l'ont conduit d'erreur en erreur, et l'ont entraîné à sa perte ; cette prédilection, dis-je, qu'il avait pour nos tyrans, devenait injurieuse à ses concitoyens, et leur a porté, à différentes époques, les plus grands préjudices ; avec de tels principes, Toussaint Louverture était dans l'impuissance de ne pouvoir jamais rien faire de grand pour le pays ; et s'il n'avait pas été la malheureuse victime de sa crédulité, sous lui, nous eussions toujours languis sans gloire, dans un état voisin des préjugés et de l'esclavage, sous le joug ignominieux des français.

Sous Toussaint tout tendait à se rapprocher de l'ancien ordre de choses ; l'administration des finances et du civil était entièrement confiée dans les mains des ex-colons, sous des règlemens presque aussi durs que ceux de l'ancien régime ; la culture florissait ; et les ex-colons étaient maîtres de tous leurs biens.

Le gouvernement, sous leur influence immédiate, était dirigé suivant leurs intérêts et leur cupidité ; il n' xistait que l'*ombre* de la liberté ; mais les ex colons ne voulaient même pas voir cette *ombre* qui les offusquait, qui les empêchait de ne pouvoir nous donner la torture et de nous arracher la vie à leur gré, comme en 1789.

Pour nous, contens de jouir de cette lueur de liberté, nous nous laissions conduire paisiblement sous la férule, pour ainsi dire, des ex-colons ; nulle idée d'indépendance n'était encore entrée dans notre esprit, et il n'était venu encore à aucun de nous la pensée que nous pouvions être également libres et indépendans.

Mais les ex-colons qui veulent toujours tout ou rien, conjurèrent la perte de Toussaint, leur protecteur ; pour rétablir de nouveau et avec plus de rigueur les horreurs de l'esclavage, ils commencèrent par l'entraîner à prendre des mesures funestes qui lui auraient aliéné l'esprit du peuple, à le porter à détruire ses propres généraux, tandis qu'ils agissaient en même-temps, en Europe, pour faire déborder sur notre territoire l'armée française, dans l'instant où ils tenaient Toussaint dans la plus parfaite sécurité ; dans cette lutte, l'infortuné fut leur victime ; mais la liberté resta triomphante !... Aujourd'hui Toussaint est l'objet de leurs louanges et de leurs regrets !

J. J. Dessalines, placé plus favorablement, instruit par l'expérience sur les vrais intérêts du peuple, éclairé par les flammes des bûchers que les français avaient allumés, pouvait et avait les moyens de faire ce qu'il aurait voulu d'utile et de sage pour le pays ; mais avec des qualités guerrières et un amour ardent pour la patrie, il lui manquait le génie qui crée le législateur, et surtout la sagesse, qui est la première vertu des rois.

Cependant il rendit des services signalés à son pays ; il purgea le sol d'Hayti de ses oppresseurs, et il proclama l'acte de notre immortelle indépendance ; c'était déjà un grand pas de fait vers la civilisation ; mais que nous étions encore loin du but que nous devions nous efforcer d'atteindre !

Alors nous acquîmes l'expérience qu'il fallait d'autres vertus que les talens militaires pour gouverner les peuples ; il nous arriva ce qui arrive presque toujours aux hommes qui s'élancent dans une carrière qui leur est inconnue, de se tromper, de s'égarer dès le premier pas ; l'esprit d'imitation qui entraîne presque tous les peuples, nous porta à nous modeler sur un gouvernement, dont les formes et le titre fastueux ne pouvaient nullement nous convenir.

Dans le court espace du règne de Jean-Jacques Dessalines, il y eut un relâchement général dans

les différentes branches du gouvernement ; tout se démoralisa, et l'esprit de débauche et d'indiscipline que nous avions pris dans les camps avec les français, achevèrent de corrompre totalement nos mœurs ; l'inhumanité, le pillage, le jeu, la débauche, le libertinage, les passions les plus effrénées nous agitaient et se montrèrent à découvert.

C'est à cette époque à jamais déplorable de notre histoire, que doit dater le commencement de la deuxième guerre civile *dite de Pétion;* il est essentiel pour éclairer l'opinion publique de faire connaître le principe et la cause de cette horrible calamité ; de grandes vérités peuvent être utiles aux gouvernemens et aux hommes, et peuvent leur servir de préservatif pour éviter bien des maux.

Depuis vingt-six ans, c'est-à-dire depuis l'aurore de la révolution, il s'est formé deux partis distincts à Hayti, le parti de la France, composé des ex-colons blancs, et de quelques hommes de couleur et noirs anciens libres, dominés par les préjugés et gouvernés surtout par un vil intérêt ; et le parti patriote composé de la masse de la population, noirs et jaunes. Ces derniers voulaient la liberté ; les premiers voulaient l'esclavage ; aujourd'hui l'un veut maintenir l'indépendance

du pays, comme le seul moyen de pouvoir se conserver son existence politique et individuelle; l'autre veut faire rentrer le pays sous la domination de la France, comme le seul moyen de pouvoir rétablir, avec le temps, l'ancien ordre de choses, en ramenant graduellement la masse de la population sous le joug de l'esclavage. Tels sont les deux partis distincts qui nous ont toujours divisés dans les différentes secousses révolutionnaires que nous avons éprouvées ; ces partis se sont modifiés et ont emprunté de nouvelles formes et de nouvelles qualifications, sans pour cela changer leur système primitif; ils marchent tous deux également sous d'autres noms et d'autres formes ; l'un à la liberté et à l'indépendance, et l'autre à la domination de la France et à l'esclavage.

Delà, il s'est établi une lutte continuelle entre la liberté et l'esclavage, un combat permanent entre les patriotes et les partisans des français ; ces derniers, toujours cachés derrière le rideau dans toutes les phases de la révolution, ont fait tous leurs efforts, soit directement ou indirectement, pour arrêter ou entraver la marche du gouvernement et du peuple haytien vers la liberté et l'indépendance ; ils ne se sont jamais épargnés ni peines,

peines, ni soins, ni dangers, pour nous diviser, nous induire en erreur et nous entraîner à faire de fausses démarches : mânes de Toussaint Louverture et de J. J. Dessalines ! vous qui avez été leurs malheureuses victimes, je vous invoque pour nous dire combien de piéges qu'ils vous ont tendus, de conseils funestes qu'ils vous ont donnés, d'insinuations perfides qu'ils vous ont faites pour consommer votre ruine ; et vous Monarque généreux, défenseur de notre liberté et de notre indépendance ! vous qui avez toujours su éviter leurs embûches et déjouer leurs infâmes projets, vous pouvez nous dire combien de piéges ils vous ont tendus, d'insinuations perfides ils vous ont faites pour vous entraîner à votre perte, et en même temps celle du peuple haytien ! celui qui naguère vous conseillait de descendre de votre trône pour vous reléguer à l'île de la Tortue, de vous défaire de vos meilleurs amis et de vos plus zélés défenseurs, était un de ces hommes pervers, de ces conseillers sinistres qui ne peuvent être vos amis et ne le seront jamais ! C'est à ses acteurs invisibles que nous devons nos erreurs, nos troubles et toutes nos dissensions civiles ; introduits dans le corps politique, ils se trouvaient dans toutes les branches

du gouvernement, où ils étaient d'autant plus dangereux, qu'ils jouaient leurs rôles sous le masque du patriotisme; toujours mêlés dans les deux partis, ils soufflaient des deux côtés et avec fureur la guerre civile; peu leur importait de quelque côté tombaient les haytiens, ils allaient toujours à leur but, à notre entière destruction; plus nos maux étaient grands, plus ils triomphaient; plus la joie et la sérénité étaient peintes sur leurs visages, et notre sang coulait toujours trop lentement à leur gré : on les rencontrait dans le sanctuaire, dans le civil, dans le militaire, dans toutes les classes de la société; ils s'agitaient et se heurtaient avec les patriotes; du choc des passions naissaient des difficultés insurmontables; l'action du gouvernement entravée de toutes parts par leurs intrigues, ne pouvait prendre une marche directe vers le bien et la prospérité du pays. Dans les différentes secousses qu'ils suscitèrent, le parti français fut toujours écrasé par le parti patriote, plus fort et plus nombreux; la masse des ex-colons et de leurs partisans fut détruite ou chassée du pays; mais il en restèrent toujours quelques-uns d'eux dans le corps politique qui continuèrent, sous le masque du patriotisme, à nous troubler et arrêter le cours de notre prospérité : c'est ce parti français qui est l'auteur de toutes nos guerres civiles, qui a fait verser des flots de notre sang

de nos propres mains, pour rétablir le règne des préjugés et de l'esclavage sur les débris de la liberté et de l'indépendance : c'est ce parti qui agitait sourdement l'état sous J. J. Dessalines ; ils arrivaient de France de tous côtés, ils étaient reçus, accueillis et protégés par Dessalines même ; c'est eux qui fomentaient les passions et qui réunissaient dans le silence les élémens qui devaient le conduire à sa perte ; ils n'avaient rien négligé pour l'égarer de la vraie route qu'il devait suivre, et ils ont pleinement réussis, en complétant sa ruine ; c'est alors qu'un homme, qu'il faudrait toujours nommer un monstre, reconnu pour être depuis long-temps un zélé partisan des français, pour être le chef et le coryphée de ce parti, qui était lui-même le premier par sa conduite, ses conseils et ses mœurs dépravées, à donner l'exemple et à exciter cet esprit de licence, d'immoralité et de désordre ; c'est alors, dis-je, que ce monstre profita de la situation où se trouvaient les choses, pour assassiner son chef et son bienfaiteur.

Cependant l'événement qui avait amené cette fatale catastrophe n'aurait point eu d'autres suites, si l'auteur de ce premier attentat n'avait voulu en commettre un second, pour usurper la première autorité, et se ménager par là les moyens de pouvoir mettre à exécution ses infâmes projets,

d'allumer la guerre civile, et de ramener la population sous le joug de la France et de l'esclavage, il ne faut avoir que les simples données du bon sens pour se convaincre de ces grandes vérités ; il avait prétexté le désordre qui régnait dans le gouvernement pour commettre le premier crime ; quel prétexte pouvait-il avoir pour vouloir commettre un second crime aussi horrible ? Henry avait-il usurpé la première autorité ? L'avait il même demandée ? non, puisque les rênes du gouvernement lui avaient été dévolues par les vœux unanimes des chefs et du peuple des trois provinces du royaume, comme général en chef de l'armée et comme le plus ancien des généraux d'Hayti ; avait-il abusé de ses pouvoirs ? non, puisqu'il n'avait pas encore gouverné l'Etat ? Quelles causes, quelles raisons, quels motifs assez puissans, assez légitimes, existaient-ils donc pour porter un peuple de frères à prendre les armes et à s'entr'égorger les uns par les autres ? aucun sans doute ; n'avait-on pas tout droit d'espérer du gouvernement d'un chef vertueux, qui avait toujours résisté à la corruption, qui, étant simple colonel, général de brigade, de division, et ensuite général en chef de l'armée, avait toujours donné l'exemple des vertus, des bonnes mœurs et de la discipline ? il n'existait donc aucune cause légitime qui eût pu

nous conduire à cette cruelle extrémité ; pourquoi donc n'avoir pas tout espéré de son gouvernement? Mais Henry était noir, il voulait la liberté de ses frères et l'indépendance de son pays; et Pétion était français, il voulait ramener le pays sous le joug de la France et de l'esclavage. Telle est l'origine et la cause de nos guerres civiles et de nos malheurs.

Que les partisans de Pétion examinent sa conduite récente avec Dauxion Lavaysse, espion français, ils seront convaincus de ces grandes vérités.

C'est au commencement d'une guerre civile que Henry fut proclamé Président d'Hayti, et c'est à cette époque même qu'il s'occupât du projet de réforme universelle qu'il nourrissait depuis long-temps dans son cœur.

Son premier soin fut de rétablir l'ordre dans les finances, en adoptant un système sage et économique : tout à coup, il se fit un grand changement dans la moralité, les mœurs et les manières du peuple : aux vices odieux succéda l'amour de l'honnête et du beau ; le travail, l'activité, la sobriété prirent la place de la paresse, de l'indolence et de la débauche ; alors il était honorable d'être vertueux, chacun s'efforça de le devenir.

L'institution sublime de la monarchie, en

donnant au gouvernement une forme stable et solide, nous obligea de faire des progrès immenses vers la civilisation ; il fallait avoir de l'urbanité, de la courtoisie, des mœurs, pour paraître à la cour, et bientôt les mœurs de la cour se répandit dans toutes les classes de la société.

Jusqu'alors, à défaut de nos propres lois, la justice s'administrait sur les règlemens et ordonnances de nos tyrans : la création du Code Henry vint changer totalement la face des choses, et fit disparaître jusqu'au dernier vestige du régime colonial : ce code, ne serait-il que le seul ouvrage d'Henry, suffirait pour immortaliser son nom ! dans les négociations, il évita par sa sagesse de tomber dans les piéges de nos ennemis implacables ; il sut déjouer leurs coupables projets et repousser avec horreur leurs odieuses propositions ; et par son énergie et son courage, il releva la gloire du peuple haytien !

Ferme et sage avec les ennemis du dehors, il s'est montré humain, grand et généreux envers les haytiens égarrés ; avec des moyens puissans, malgré les provocations d'un insensé, il évita sagement de faire couler le sang haytien, tant pour notre conservation mutuelle que pour ne pas donner des sujets de joie et de triomphe à nos implacables ennemis ! Il s'occupa sans relâche

des moyens pour affermir notre liberté et notre indépendance ; nos citadelles furent ravitaillées et mises en état de soutenir des siéges pendant plusieurs années ; l'armée fut mise sur un pied formidable, et la population entière reçut des armes. Ce premier soin remplit celui de notre conservation, il s'occupa de notre prospérité intérieure, en tournant ses regards vers l'agriculture et l'instruction publique.

L'instruction publique ! à la vue des bienfaits qu'elle va répandre sur le peuple haytien, quelles actions de grâce et de reconnaissance ne devons-nous pas à notre Roi généreux ? Déjà les écoles nationales commencent à s'établir sur le plan et la méthode de Lancaster ; bientôt sera établi le collége royal d'Hayti, où nos jeunes gens pourront s'élancer dans les hautes sciences.

Déjà une académie de dessin et de peinture est établie dans la ville de Sans-Souci.

Des appointemens honorables ont été fixés par le gouvernement aux professeurs et maîtres d'école qui viennent pour se dévouer à l'instruction de la jeunesse.

A l'exemple des Charlemagne, des Alfred et des Pierre-le-Grand, ces bienfaiteurs de leurs peuples, Henry veut introduire dans le royaume les sciences et les arts, il veut nous faire le plus beau

présent qu'un Roi puisse faire à son peuple, celui de l'instruction et des lumières !

Tandis que nous marchons à grands pas vers la civilisation, nous faisons la triste expérience de l'influence que les gouvernemens ont sur les peuples : tandis que nous parcourons une nouvelle et glorieuse carrière, sous un Roi sage et éclairé, par une conséquence bien funeste, mais naturelle, la portion de nos compatriotes qui gémissent sous le joug d'un traître, incapable de les gouverner, s'imprègnent de tous les vices, oublient la liberté et la gloire qu'ils ont acquises au prix de tant de sang et de sacrifices, tombent dans la barbarie et dans le dernier degré d'avilissement !

Espérons que nos concitoyens, nos frères, ouvrirons les yeux sur leur déplorable situation ; ah ! s'il ne s'agissait que de leur démontrer leurs vrais intérêts, pour les faire rentrer dans le devoir, pour les ramener à la raison, pour les faire aimer ce qui est juste, bon et sage, ma faible voix serait écoutée sans doute ?

Nous n'avons fait que toucher les points élevés que nous avons parcourus ; arrêtons un instant nos regards, et voyons ce que nous étions en 1789, ce que nous sommes maintenant, et ce que nous pouvons être, si nous sommes constans et sages,

si

si nous persévérons à vouloir être un peuple civilisé, libre et indépendant !

Quel prodigieux changement ! Tout est disparu, tout a changé de face ! on ne peut retrouver l'haytien de 1789, et on reconnaît à peine celui de l'an 1er de l'indépendance ! Nos mœurs, nos manières, nos habitudes, ne sont plus les mêmes ; ce n'est plus les mêmes hommes, ni le même gouvernement, ni le même peuple : tout a changé de forme, tout s'est perfectionné, tout s'est consolidé ; on ne reconnaît plus ce peuple malheureux, abruti sous le poids de l'ignorance et de l'esclavage ; en sa place, on retrouve aujourd'hui de bons pères de familles, de laborieux cultivateurs, pratiquant les bonnes mœurs et les vertus sociales ; on y retrouve une famille de souverain magnanime, une noblesse héréditaire, des généraux, des magistrats, une armée nombreuse et aguerrie ; tous enfin sont sortis de ce peuple, jadis si humilié, si dégradé : quelle leçon pour le monde !

C'est à ce Monarque législateur, ô mes concitoyens ! c'est à Henry que nous devons cet état de gloire et de prospérité ! c'est à ses veilles, à ses peines et à ses travaux que nous devons cette tranquillité profonde qui règne dans nos villes et dans nos provinces ; cette amélioration qui se fait sentir dans le

gouvernement et dans toutes les classes de la société ! Ces heureux résultats ne sont pas le fruit du hazard, mais bien le produit des sages combinaisons d'un Souverain qui mesure ses pas et ses actions, et marche toujours graduellement, sans précipitation, vers le grand but qu'il se propose d'atteindre !

Bientôt quatorze ans d'indépendance sont écoulés, et nous n'avions pas encore payé un juste tribut d'hommages aux guerriers qui sont morts au champ d'honneur pour cette sublime cause ; il manquait à la gloire et à la reconnaissance du peuple haytien un monument qui attestât aux siècles à venir nos immortels travaux ! le Roi a satisfait à la dette de la nation, en décretant qu'une colonne de granit serait élévée au milieu de la place de la citadelle Henry, à la liberté et à l'indépendance ! O Henry, poursuis tes glorieuses destinées ! que ton âme active et passionnée pour la gloire nous inspire l'amour de la patrie, de la liberté et de l'indépendance, et nous élève à tout ce qui est utile et grand ! Tu nous a donné des institutions et des lois ; tu veux nous éclairer, en introduisant les sciences et les arts ; tu veux faire de nous un grand peuple ; tu viens d'élever une colonne à la liberté et à l'indépendance ! poursuis, il ne manquera rien à ta

gloire ! Quoi ? nous voyons de toutes parts s'élever des monumens, des obélisques, des arcs de triomphes, pour manifester le souvenir d'une bataille ou d'un événement ordinaire, et nous qui avons des souvenirs glorieux à perpétuer; nous qui sommes libres et indépendans, nous n'avions pas un monument, pas une colonne, qui attestât aux siècles à venir le souvenir de ce glorieux événement ! O regret ! ô douleur amère ! les ossemens épars des guerriers morts pour l'indépendance dans les champs de la Crête-à-Pierrot, de la Tannerie, du Haut-du-Cap-Henry, à la plaine du Cul-de-Sac, dans les mornes du Petit-Goave et de Tiburon, avaient blanchis sur la poussière, sans qu'ils aient eu un monument élevé par la reconnaissance nationale, pour recueillir leurs cendres ! et nous sommes leurs frères, et nous jouissons du fruit de leur sang repandu ! O Henry, prince magnanime et généreux ! élève à ta gloire cette immortelle colonne où sera gravé sur le bronze les noms des illustres fondateurs de l'indépendance ; les noms des traîtres qui ont trahi cette cause sublime et sacrée y seront effacés ; cruelle leçon, mais juste châtiment pour ceux qui ont renoncé à l'honneur et à la patrie !.... Elève, dis je, cette colonne immortelle dans l'enceinte de cette citadelle formidable

02247

que ton génie créa pour la défense de l'indépendance ; c'est en l'embrassant et en lui faisant un rampart de nos corps que nous serons invincibles ; qu'un jour, tel qu'aux jeux olympiques, le père en y conduisant son fils puisse lui dire, en regardant ce monument : Tu vois dans quel pays tu es né, on y honore tout ce qui est grand ; et toi aussi mérite un jour que ton pays t'honore !

Au Cap-Henry, chez P. Roux, imprimeur du Roi.

E816
V341r